

## La triste fin de Lucilio Vanini



De nos jours, les scientifiques qui défendent l'idée d'évolution et démontrent sa réalité ne risquent pas leur vie (ce qui ne veut pas dire qu'ils ne prennent aucun risque - 1). Dans l'histoire des sciences, tous n'eurent pas cette chance!

Ainsi, le philosophe italien Lucilio Vanini, en 1615, dans un de ses livres (2), qui était une sorte d'encyclopédie des connaissances de son époque, donne plusieurs arguments en faveur d'une origine animale des hommes. Entre autres idées, il présente celle selon laquelle des singes sont les ancêtres de certains hommes, pour ne pas dire tous. Pour éviter d'être condamné, il ne s'exprime pas directement, mais crée des personnages qui s'expriment sous forme de dialogue. Cette précaution

de style ne le sauvera pas.

Au dialogue 37 (intitulé *De prima hominis generatione* - de l'origine de l'Homme), parmi d'autres hypothèses, il présente celle selon laquelle «quelques athéistes de bon esprit (...) ont pensé que l'homme venait de la semence des guenons et des singes, laquelle, se cultivant petit à petit, en vient à se perfectionner et à prendre la forme d'Homme.».

À cause de ses idées et de l'enseignement qu'il en donne, il est arrêté le jeudi 2 Août 1619 (3), à l'âge de 34 ans, par les capitouls d'Olivier et Vizarel dans une maison de l'actuel quartier de la Daurade, à Toulouse. Il est jugé par le parlement de la ville, accusé de ne pas croire en Dieu (et d'être homosexuel, tiens, en plus).

Il se défend avec acharnement et de façon brillante, mais le procureur général (le capitoul Guillaume de Catel), le hait et l'interroge avec acharnement. Vanini manque d'être acquitté, lorsqu'au dernier moment le témoignage d'un noble joue contre lui et signe sa condamnation, pour laquelle De Catel reçoit seize écus (Ce capitoul sera tellement fier de ce travail qu'il s'en vante encore sur la statue de son buste, dans la salle des illustres du capitole de Toulouse).

Vanini est condamné à avoir la langue coupée avant d'être brûlé vif (d'autres sources, plus dignes de foi, disent "étranglé et puis brûlé une fois mort") pour cause de «lèse-majesté divine, athéisme, blasphèmes, impiétés et autres crimes».

Son exécution a marqué les esprits (4) et a été bien relatée (annexe): le samedi 9 février, Vanini a été trainé sur une claie (une sorte de chariot sans roues) jusqu'à l'église St Etienne. Là, il a été déshabillé, ne gardant que sa chemise et une torche allumée à la main, une corde au cou. Agenouillé devant la porte de l'église, il a dû demander pardon "à Dieu, au roy, à la justice" (3) . Puis il a été conduit place du Salin (5). L'écrivain Gabriel - Barthelemy de Gramond (6) le décrit à ce moment: " Je l'ai vu dans la charette, sur le chemin du supplice ; il se moquait d'un cordelier (7) qu'on lui

*avait donné pour sa consolation et pour le faire renoncer à son entêtement [...] Sur le point de mourir, il présentait une apparence horrible et complètement farouche. "*

*Sur la place, Vanini est assis sur un poteau, puis, avant que le feu ne soit mis au bûcher : "on lui ordonna de livrer sa langue sacrilège au couteau: il refusa; il fallut employer des tenailles pour la lui tirer, et quand le fer du bourreau la saisit et la coupa, jamais on n'entendit un cri plus horrible; on aurait cru entendre le mugissement d'un boeuf qu'on tue."*

*Vanini est ensuite étranglé. Comme il a refusé de renoncer à ses idées devant un prêtre, un panneau portant les mots " Athée et blasphémateur du nom de Dieu." est posé sur ses épaules, puis il est brûlé et " le reste de son corps fut consumé par le feu, et l'on dispersa ses cendres au vent."*

Le destin de Vanini illustre le danger qu'il y avait à parler seulement de l'idée possible d'une évolution des espèces et d'une origine animale de l'homme. Il éclaire les précautions extrêmes et les hésitations de Darwin, 250 ans plus tard, lorsqu'il publia son "origine des espèces": même sans risquer le bûcher, les réactions furent vives, et 150 ans plus tard les passions ne sont pas encore apaisées sur ce sujet.

## Notes

1 - au début des années 1980, l'état du Queensland, en Australie, s'opposa, sous influence religieuse, à l'enseignement de l'évolution (en donnant à des idées religieuses un statut scientifique immérité). Le professeur de Géologie Ian Plimer, de l'Université de Melbourne, s'opposa à cette décision et du prouver les erreurs des religieux au cours de 6 procès successifs qui l'ont entièrement ruiné (il y a même laissé sa maison, son histoire est racontée dans le recueil « Intrusions spiritualistes et impostures intellectuelles en sciences », ed. Syllepse, 2001).

2 - Admirantis narurae Reginae Deaeque Mortalium Arcanis (Merveilleux Secrets de la nature, reine et déesse des mortels)

3 - Annales manuscrites de l'Hotel de Ville de Toulouse, 1619, T. VI, fol. 13-14.

4 - L'écrivain Savinien Cyrano de Bergerac (qui inspira, bien plus tard, le personnage de la pièce de théâtre d'E. Rostand), s'inspira de l'histoire de Vanini dans un de ses livres (histoire des états et empires de la Lune et du Soleil) où, emprisonné à Toulouse et en danger d'être exécuté pour hérésie, son héros parvient à s'évader.

5 - Depuis le 8 février 2008, une plaque rappelle l'exécution de Vanini ainsi que de trois autres philosophes, ayant étudié à Toulouse, qui furent brûlés pour leurs idées jugées incompatibles avec la religion.

6 - [Gabriel Barthélemy de Gramond](#), Historiarum Galliae ab excessu Henrici IV, Toulouse, 1643, livre XVIII : 9 février 1619

7 - Un cordelier est un moine de l'ordre Franciscain, qui accompagnait les condamnés à mort.

## Annexe

Voici comment la revue "le Mercure Français" de 1619 rapporte l'évènement (Je traduit du vieux français, le texte original est donné plus loin): Au mois de Novembre 1619, fût arrêté en la ville de Toulouse, un italien philosophe et très savant qui donnait des cours de sciences et de philosophie à domicile. Il soutenait et enseignait que l'âme n'existe pas, qu'il n'y a pas de vie après la mort, et d'autres choses si scandaleuses que l'on ne peut les répéter. Par son éloquence, il persuadait très bien ses auditeurs de la justesse de ses opinions, et beaucoup commencèrent à le croire.

Le parlement étant prévenu, il fit arrêter cet enseignant qui, pris et interrogé, maintient ses idées et opinions.

Il fut alors jugé et condamné. Il dut d'abord défilier en chemise, la torche au point, en demandant pardon. Ensuite, il fut traîné sur un chariot, on lui coupa la langue et il fut brûlé vif, début février, sur la Place du salin.

Il mourut avec un détachement rare, sortant de sa prison avec entrain en disant, en italien " allons, allons allégrement, mourir en philosophe" . Lorsqu'on lui dit de demander le pardon de Dieu, il répliqua devant plus de mille personnes : "Il n'y a ni Dieu, ni Diable, car s'il y avait un Dieu, je le prierai de lancer la Foudre sur ce Parlement injuste et inique, et s'il y avait un Diable, je le prierai aussi de l'engloutir sous terre, mais parce qu'il n'y a ni l'un ni l'autre, je ne ferai rien".

**Texte original:** *Au mois de Novembre de l'an passé, fût arrêté en la ville de Toulouse, un italien philosophe et grandement docte qui allait montrer par les logis aux enfants de maison qui désiraient savoir parfaitement philosophie. Il soutenait et enseignait que nos corps étaient sans âme, et que mourants, tout était mort pour nous, ainsi que les bêtes, que la Vierge (O blasphème exécration !) avait eu connaissance charnelle comme les autres femmes et autres mots bien plus scandaleux, du tout indignes d'écrire ni de réciter. Par son éloquence, il glissait tellement sa pernicieuse opinion dans l'entendement de ses auditeurs, qu'ils commencèrent à balancer en la croyance de cette fausse doctrine; ce qu'est advenu à la connaissance du Parlement, il décréta contre ce nouveau Ministre; et étant pris et interrogé, il soutint ses instructions véritables.*

*Sur quoi son procès lui fut fait, et l'arrêt donné, portant condamnation de faire amende honorable, nu en chemise, la torche au poing, et traîné sur une claye, la langue coupée et brûlé vif, ce qui fut exécuté au commencement de février, au lieu appelé Place du Salin. Il mourut avec autant de constance, de patience et de volonté qu'aucun autre homme que l'on ait vu; car sortant de la Conciergerie comme joyeux et allègre, il prononça ces mots en italien : allons, allons allégrement, mourir en philosophe, mais bien plus pour montrer sa constance en la mort qu'un désespoir en l'âme, lorsqu'on lui dit qu'il criât Merci à Dieu, il dit ces mots en la présence de mille personnes : Il n'y a ni Dieu, ni Diable, car s'il y avait un Dieu, je le prierai de lancer un Foudre sur le Parlement comme du tout injuste et inique, et s'il y avait un Diable, je le prierai aussi de l'engloutir aux lieux souterrains, mais parce qu'il n'y a ni l'un ni l'autre, je ne ferai rien.*